

Le SPORT et le CSE

Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Que le CSE réclame un local vélo et une salle de sport équipée par site avec des douches !



Remplacez
"je dois"
par
"je choisis"

Pour l'équipe AVENIR, chaque salarié a droit à une activité sportive subventionnée significativement pour entretenir sa santé.

**En clair,
Le CSE doit négocier des tarifs réduits avec des clubs et fixer une subvention en sus.
Le CSE doit exiger de la direction 1 local vélo et une salle de sport équipée par site avec des douches.**

AVENIR